

AVSF & ETHIQUABLE : des valeurs partagées, des combats communs



RÉSUMÉ

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontière, ONG de solidarité internationale, et ETHIQUABLE, entreprise coopérative engagée dans le commerce équitable, unissent leurs forces depuis plus de vingt ans pour soutenir une ambition commune : **renforcer les agricultures paysannes et valoriser leur rôle central dans la construction de systèmes alimentaires durables, équitables et résilients.**

À travers des projets concrets menés avec les coopératives paysannes, nous construisons des partenariats tripartites ONG – entreprise – organisation de producteurs, pour renforcer les capacités locales, consolider des débouchés rémunérateurs et soutenir des dynamiques économiques porteuses d'autonomie.

L'agriculture paysanne : un modèle d'avenir

Les limites des modèles productivistes sont désormais largement reconnues : dégradation des ressources naturelles, dépendance aux intrants, exclusion sociale. **L'agriculture paysanne**, fondée sur des exploitations familiales à taille humaine, des savoir-faire locaux et une approche agroécologique, s'impose au contraire comme **une réponse crédible, éprouvée et adaptable** aux grands défis contemporains : sécurité alimentaire, justice sociale, climat et biodiversité.

Elle emploie la majorité des actifs agricoles dans le monde et **fournit 70 % de l'alimentation mondiale**, tout en s'inscrivant dans des dynamiques de **résilience des territoires, d'autonomie économique et de transition écologique.**

Des organisations paysannes puissantes, au cœur des filières

Face à des filières agricoles globalisées dominées par quelques grandes entreprises, **les organisations paysannes**

restent trop souvent reléguées à la marge. Leur rôle dans la transformation, la commercialisation ou la gouvernance des filières est réduit au strict minimum.

Nous faisons un autre choix : **travailler exclusivement avec des organisations de producteurs.** Leur structuration collective est le **levier principal** pour rééquilibrer les rapports de force, négocier des prix justes, gérer les ressources de façon concertée, mutualiser les risques et porter une vision politique de leur avenir.

Ces organisations ne sont pas de simples fournisseurs de produits agricoles : **ce sont des actrices à part entière du développement économique, social et écologique de leurs territoires.**

Un commerce équitable exigeant, centré sur les producteurs

Nous défendons un **commerce équitable fondamentalement politique et structurant**, qui va bien au-delà d'un simple cahier des charges. Nous exigeons :

- **Des prix stables et rémunérateurs**, fondés sur le calcul du Revenu Vital.
- **Des relations commerciales durables**, construites dans le temps long.
- **Des primes de développement** au service de projets collectifs.
- **Une gouvernance par les organisations paysannes elles-mêmes**

Ce modèle fait ses preuves : **plus de trois millions de producteurs** à travers le monde en bénéficient, avec des effets mesurables sur les revenus, l'éducation, la souveraineté alimentaire et l'investissement dans des pratiques agroécologiques.

L'agroécologie comme horizon collectif

Loin des impasses de la Révolution verte, **l'agroécologie s'appuie sur la diversité des savoirs paysans et des écosystèmes locaux.** Elle est portée par les producteurs eux-mêmes, expérimentée à leur échelle, et répond à leurs besoins tout en favorisant la biodiversité, la fertilité des sols et la résilience climatique.

Nos partenaires paysans ne se contentent pas d'appliquer des modèles : **ils innovent, forment, sélectionnent, adaptent.** Ils créent des pépinières, entretiennent des jardins clonaux, fabriquent leurs propres biofertilisants, partagent les savoirs entre pairs. **L'intensification agroécologique est une réalité**, dès lors que les conditions économiques permettent d'y investir du temps, du travail et des ressources.

Ce que nous affirmons ensemble

Nous appelons à **reconnaître pleinement la valeur des agricultures paysannes et le rôle des coopératives dans la transformation des systèmes agricoles.**

Nous appelons à **un commerce équitable exigeant**, centré sur l'autonomie des producteurs et le rééquilibrage des filières.

Nous appelons à **soutenir la transition agroécologique**, non comme une option, mais comme un impératif pour nourrir durablement l'humanité tout en respectant les écosystèmes.

Nous affirmons que **la coopération entre acteurs de terrain – ONG, coopératives agricoles, entreprises solidaires – est un levier concret, puissant et reproductible**, pour bâtir des économies rurales solides et résilientes, au Nord comme au Sud.



L'association de solidarité internationale AVSF et la SCOP ETHIQUABLE sont partenaires de longue date. Les deux structures partagent une histoire étroitement liée, rythmée par de nombreuses collaborations dès la création d'ETHIQUABLE, et une même vision d'avenir. Elles unissent leurs forces et mettent en commun des compétences complémentaires, pour porter ensemble des combats et générer toujours plus d'impact.

AVSF et ETHIQUABLE ont été fondées avec une mission claire : renforcer et valoriser les agricultures paysannes. L'une en menant des projets de développement, l'autre en commercialisant des produits issus de ces agricultures. Nos actions tripartites ONG / Entreprise de commercialisation / Coopératives agricoles à travers le globe, sont complémentaires et ont démontré leur efficacité.

AVSF soutient les coopératives sur le long terme, par un accompagnement de proximité, pour améliorer les systèmes agricoles, renforcer les organisations sociales et leurs capacités de gestion. ETHIQUABLE garantit des débouchés à des prix équitables et rémunérateurs, et contribue à entretenir une dynamique économique durable et vertueuse.

Comment se construisent ces partenariats ? Soit AVSF propose à ETHIQUABLE de commercialiser une production d'une organisation paysanne partenaire d'un de ses projets. Soit ETHIQUABLE invite AVSF à appuyer une nouvelle coopérative partenaire. Depuis 2003, 40 partenariats tripartites ont vu le jour, selon les besoins filières ou pays identifiés par l'une ou l'autre des structures.

POUR LES AGRICULTURES PAYSANNES, ANCRÉES, RÉSILIENTES ET ENGAGÉES

L'échec des modèles productivistes

Les agricultures productivistes et industrialisées, si elles ont permis d'augmenter significativement les volumes de production, ont aussi montré leurs limites pour relever les défis alimentaires, économiques, sociaux, environnementaux et climatiques. À l'inverse, les agricultures paysannes ont démontré leur capacité à apporter des solutions concrètes et durables à ces enjeux. Elles restent pourtant bien souvent sous-estimées par les pouvoirs publics et le monde économique, et marginalisées par le marché.

Le choix fondamental de l'agriculture paysanne

Basées sur des exploitations familiales à taille humaine, ces agricultures valorisent les ressources naturelles et locales tout en préservant les écosystèmes essentiels à leur survie, sans compromettre la santé des producteurs et des consommateurs. Leurs pratiques agroécologiques puisent leurs racines dans des savoir-faire ancestraux, tout en intégrant les innovations scientifiques les plus récentes.

Un modèle d'émancipation

L'agriculture paysanne, rappelons-le, est l'origine de la civilisation et majoritaire dans le monde. 1/3 des êtres humains sont des paysans dans le monde. L'agriculture paysanne emploie l'écrasante majorité des 1,3 milliards d'actifs agricoles. Elle fournit 70% de l'alimentation dans le monde. Elle est un moteur d'émancipation pour les producteurs. Elle préserve l'autonomie alimentaire et économique, sans dépendre de fournisseurs d'intrants de synthèse et de matériels coûteux. L'autonomie est d'autant plus renforcée lorsque ces agricultures paysannes s'inscrivent dans des filières courtes, locales ou équitables, qui les préservent de la mainmise des acteurs dominants sur les marchés agricoles.

Elle répond aux attentes croissantes des consommateurs en quête de produits de qualité, respectueux de l'environnement, de la santé et du bien-être animal.

POUR DES ORGANISATIONS PAYSANNES PUISSANTES AU CŒUR DES FILIÈRES ET DES TERRITOIRES

Les organisations paysannes : une présence marginale dans les filières

Les produits tropicaux exportés sur les marchés mondiaux proviennent majoritairement de petits producteurs possédant moins de 5 hectares : environ 90 % pour le cacao et de 70 % pour le café d'après le CIRAD. Ces filières de commercialisation sont contrôlées principalement par des intermédiaires locaux, souvent liés aux grandes entreprises multinationales du secteur. Ces entreprises d'exportation concentrent tous les pouvoirs, reléguant les organisations de producteurs à une participation marginale.

Le discours dominant dans les secteurs public et privé, au Sud comme au Nord, tend à décrédibiliser le rôle des organisations paysannes dans la commercialisation. Elles sont généralement cantonnées à une production à moindre coût.

Même dans les marchés spécialisés, tels que la bio, la haute qualité et les démarches dites durables, la majorité des filières (50% dans la bio¹) sont structurées autour de l'agriculture de contrat. Ce modèle lie des entreprises à des producteurs individuels ou à des groupements de producteurs assumant peu de responsabilités. Dans ces filières, le pouvoir de négociation reste du côté des entreprises.

La commercialisation menée par des coopératives paysannes autonomes demeure un modèle rare, avec des exceptions notables.

L'organisation des producteurs : un levier essentiel de changement

AVSF et ETHIQUABLE font le choix de coopérer avec des organisations de producteurs, plutôt qu'avec des producteurs individuels ou selon les modalités de l'agriculture de contrat. Contribuer à l'émergence des coopératives de producteurs et à leur consolidation fait partie de l'impact que nous recherchons.

L'organisation des producteurs en collectif est le levier essentiel pour renforcer la participation effective des paysans et paysannes dans les filières agricoles et la transformation agroalimentaire. Un monde paysan structuré est capable de capter une plus grande part de la valeur ajoutée et de redistribuer plus équitablement la richesse créée. L'action collective des paysans leur donne le pouvoir de mieux accéder à la terre, aux intrants, aux crédits et autres services comme le conseil technique. Elle permet de réaliser des économies d'échelle en collectant des volumes plus importants, tout en mutualisant les risques productifs et commerciaux.

Un pouvoir accru de négociation et de transparence

Par la mise à disposition de l'information aux paysans, les organisations rendent plus transparent l'accès au marché. En s'organisant, les paysans gagnent en pouvoir dans la négociation des prix sur les marchés. Ils peuvent raccourcir

les filières en établissant des relations directes avec les acheteurs, voire avec les consommateurs eux-mêmes. Cela leur ouvre l'accès à des marchés qui reconnaissent et valorisent les spécificités des agricultures paysannes, en particulier dans des filières de qualité liées à des garanties d'origine des produits.

Des rapports de force plus équilibrés

L'organisation collective des producteurs équilibre les rapports de force entre les différents acteurs des filières. Elle est indispensable pour assurer la représentativité du monde paysan et défendre ses intérêts. Grâce à elle, les paysans peuvent négocier des pratiques et des politiques plus favorables aux niveaux local, national et international, auprès des collectivités, des États ou du secteur privé.

Des acteurs clés du développement territorial

Les organisations de producteurs sont des acteurs clés du développement des territoires ruraux. Elles jouent un rôle majeur dans la production et l'alimentation des populations. Elles génèrent des revenus familiaux et des emplois ruraux. Elles peuvent assurer une gestion durable des ressources naturelles. Elles facilitent le dialogue et les collaborations avec les autres acteurs présents dans les territoires ruraux. Elles font entendre la voix de groupes généralement discriminés et précaires.

POUR LA DÉFENSE D'UN COMMERCE ÉQUITABLE EXIGEANT, QUI FAIT VRAIMENT LA DIFFÉRENCE

Iniquité et volatilité des marchés des produits tropicaux

Les marchés des produits tropicaux sont marqués par une forte iniquité. Face à une multitude de petits producteurs, un nombre restreint de grandes entreprises contrôle la collecte et la transformation primaire. La valeur est principalement créée en aval des filières, grâce à la recherche-développement, au marketing et à la publicité. Les prix des matières premières payés aux producteurs sont déconnectés de ceux des produits finis destinés aux consommateurs. Les producteurs sont le maillon le plus faible et la variable d'ajustement de la chaîne de valeur. Ils en viennent à vendre leurs produits en-deçà de leurs coûts de production.

Les marchés agricoles cotés en bourse sont extrêmement volatils. Les hausses de prix, souvent exacerbées par la spéculation, sont suivies d'effondrements prolongés des cours. Cette instabilité et les périodes de cours trop bas entraînent une dégradation des revenus des producteurs et une chaîne de conséquences (pauvreté rurale, travail des enfants, déforestation, etc.), dont le résultat ultime est l'abandon des plantations et



¹ Rapport de l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique (FiBL), 2019

la détérioration des systèmes de production. La baisse de récolte qui en résulte provoque de nouvelles hausses des cours, créant un cycle d'instabilité qui nuit à la durabilité des filières. Les effets du changement climatique renforcent les tensions et l'instabilité des marchés.

Le commerce équitable : un outil puissant pour bâtir des économies rurales solides

Depuis toujours, AVSF et ETHIQUABLE sont mobilisés pour défendre et promouvoir le Commerce équitable et ses principes fondamentaux. Son impact sur les conditions de vie des familles paysannes a été prouvé par de nombreuses études au cours des vingt dernières années. Il améliore leurs capacités d'investissement dans leurs exploitations agricoles. Il renforce les organisations de producteurs. Il contribue au développement des territoires.

En 2024, le Commerce équitable a touché plus de 2 700 organisations de producteurs certifiées, généré plus de 2 milliards d'euros de ventes à l'échelle mondiale, et impacté positivement plus de trois millions de producteurs et productrices (augmentation des revenus, diversification de la production et de l'alimentation, niveau de scolarité des enfants...). Face aux défis majeurs de réduction de la faim et de la pauvreté, de création d'emplois, et de lutte contre les changements climatiques et leurs effets, le Commerce équitable se révèle être un puissant outil de développement et de régulation des filières. Il permet de pallier les dysfonctionnements du

marché conventionnel au bénéfice des familles paysannes. Il est par ailleurs un véritable vecteur de transition écologique et sociale dans les territoires ruraux. Les standards du commerce équitable favorisent également l'équité entre les genres avec des critères sur la mixité dans l'adhésion, dans les activités et dans les instances de gouvernance des organisations.

Le critère le plus impactant : un véritable prix rémunérateur

Pour assurer un impact significatif, il est indispensable de réunir les principes fondamentaux du commerce équitable : prix garantis et stables, relations commerciales pluriannuelles, préfinancement des récoltes par l'acheteur et prime de développement versée pour des projets collectifs. C'est la combinaison des principes qui est déterminante. Les familles paysannes ont les moyens d'intensifier durablement leur production avec des pratiques agroécologiques et de consolider leurs organisations économiques.

Si un seul critère devait être privilégié pour obtenir un impact qui fasse la différence, ce serait celui d'un prix équitable significativement rémunérateur. Un tel prix doit permettre d'atteindre le Revenu Vital, qui couvre les besoins fondamentaux des familles paysannes : alimentation, santé, éducation, déplacement, habitat, etc. Pour chaque contexte et type d'agriculture, il est possible de calculer un Prix de Référence aux producteurs garantissant ce Revenu Vital.

L'ENJEU DU MODE DE CALCUL DU REVENU VITAL

Les calculs des Prix de Référence pour un Revenu Vital sont sujets à controverse. Ils sont parfois basés sur des modèles de producteurs qui ne correspondent pas aux réalités paysannes locales, avec des objectifs de productivité surévalués ou des surfaces cultivées trop importantes. Ces inexactitudes mènent à des prix trop bas, insuffisants pour atteindre le Revenu Vital.

AVSF et ETHIQUABLE s'appuient sur l'analyse des systèmes agraires pour construire des modèles économiques réalistes. Ces modèles tiennent compte des conditions spécifiques des systèmes paysans, évaluent l'impact des prix sur l'économie familiale et permettent de définir un prix équitable cible, en cohérence avec l'objectif d'un Revenu Vital.

Certains acteurs économiques, bien qu'engagés dans le commerce équitable, tendent à se satisfaire de règles de calcul des prix moins exigeantes. Ils adoptent également des modalités de contractualisation calquées sur celles du marché conventionnel. Il arrive ainsi que le prix équitable baisse en proportion des prix du marché classique, ou qu'il soit aligné sur ce dernier, assorti uniquement d'une prime de développement. De tels mécanismes restent insuffisants pour générer un impact significatif et durable sur les conditions de vie des producteurs.

Si le prix équitable doit assurer un revenu décent aux familles de producteurs, il se doit aussi de générer une marge suffisante pour soutenir les services aux membres et les actions de développement assurées par les coopératives paysannes.

Dans le cas d'une production biologique, le prix équitable doit comprendre une prime Bio stable et incompressible. Trop souvent, les prix des produits biologiques tendent à se rapprocher de ceux des produits conventionnels. Dans ces conditions, le surcroît de travail et les coûts supplémentaires des producteurs ne sont plus couverts. Le commerce équitable doit également garantir un différentiel bio aux coopératives. Une marge plus élevée est essentielle pour financer les systèmes de contrôle interne, assurer la documentation de la traçabilité et fournir un accompagnement technique spécialisé, tous indispensables à l'obtention de la certification biologique.

Promouvoir ensemble le commerce équitable exigeant

Pour AVSF et ETHIQUABLE, affirmer nos choix politiques et porter notre approche de l'agriculture paysanne est essentiel pour faire évoluer les pratiques, tant auprès des acteurs institutionnels (coopération au développement, commerce équitable...) que des acteurs des filières agroalimentaires. Nous excluons ainsi les collaborations avec les plantations - qui entrent en concurrence directe avec les organisations de producteurs pour l'accès aux ressources productives et au marché - ainsi que les schémas d'agriculture sous contrat avec des producteurs individuels. Nous concentrons nos efforts sur la promotion des organisations de producteurs, autonomes, exportatrices, capables de négocier efficacement, plutôt que les filières intégrées contrôlées par des entreprises locales ou européennes.

AVSF et ETHIQUABLE sont ainsi toutes deux engagées dans le Label Producteurs Paysans (SPP). Ce label, fondé et détenu par les organisations de producteurs, initialement d'Amérique latine, défend les fondamentaux du commerce équitable :

- petits producteurs organisés,
- inéligibilité des plantations et de l'agriculture sous contrat,
- promotion de l'agroécologie et certification Bio,
- définition de prix minimum garantis élevés au bénéfice des organisations de producteurs et de leurs membres.



ETHIQUABLE utilise ce label exigeant de Commerce équitable pour la grande majorité des produits qu'elle commercialise.

Répondre à des problématiques globales au Nord comme au Sud

Historiquement développé dans les échanges Sud-Nord pour des cultures de rente, le Commerce équitable s'attache aujourd'hui à relever les défis globaux qui ne connaissent pas de frontières et concernent aussi bien le Sud que le Nord :

- Rémunérer plus justement les familles paysannes ;
- Maintenir et créer de l'emploi en milieu rural ;

- Préserver les ressources naturelles ;
- Et lutter contre les changements climatiques.

ETHIQUABLE et AVSF contribuent activement au développement du commerce équitable, tant dans les filières des pays du Nord que sur les marchés intérieurs des pays du Sud. ETHIQUABLE développe ainsi une gamme de produits labellisés Bio Équitable en France issus de filières françaises. AVSF a co-construit avec ses partenaires en Équateur une loi sur l'Économie Sociale et Solidaire, permettant ainsi la reconnaissance du commerce équitable dans ce pays.



POUR L'AGROÉCOLOGIE ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

L'échec de la révolution verte

Contrairement aux espoirs suscités, la Révolution Verte n'a pas réussi à vaincre la faim ni la pauvreté en milieu rural dans les pays du Sud. Au lieu de cela, elle a engendré une dépendance économique des paysans vis-à-vis de l'industrie agro-chimique. Les paquets technologiques introduits, tels que les variétés hybrides, les engrais et les pesticides de synthèse, ont entraîné une perte de biodiversité cultivée et de la qualité gustative et nutritionnelle des aliments, ainsi que la dégradation des ressources naturelles.

La spécialisation excessive en monocultures et l'usage intensif de produits chimiques ont augmenté la pression phytosanitaire, déséquilibré les écosystèmes et multiplié les ravageurs et maladies des plantes. Cela affecte particulièrement les cultures d'exportation comme la banane et le coton, mais aussi les cultures alimentaires comme le riz, le maïs et la pomme de terre. Même dans les cultures de café et de cacao des pesticides et des herbicides comme le glyphosate sont désormais utilisés. L'usage intensif de pesticides pose des problèmes de santé aggravés au Sud par l'utilisation de molécules dangereuses interdites dans les pays du Nord.

La culture intensive et l'abandon des rotations et associations de cultures ont appauvri les sols, réduisant leur capacité à retenir l'eau et leur fertilité. La déforestation excessive des zones tropicales, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité contribuent également à l'émission de gaz à effet de serre, exacerbant les changements climatiques et réduisant la résilience des agricultures du Sud face à leurs effets.

L'AGROÉCOLOGIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'agroécologie tire parti des potentialités naturelles des écosystèmes (soleil, azote, biomasses, etc.) et des savoirs paysans, tout en réduisant la dépendance aux intrants. La transition agroécologique, promue par AVSF et ETHIQUABLE, repose sur une amélioration des pratiques paysannes pensée localement et adaptées aux écosystèmes spécifiques qui mêlent :

la pratique des cultures associées et des rotations de cultures,

- une agroforesterie aux strates et essences multiples,
- une intégration de l'agriculture et de l'élevage au bénéfice de la fertilité des sols,
- la préservation et la sélection de variétés locales et adaptées,
- l'usage de légumineuses et d'engrais verts qui fixent l'azote,
- l'utilisation de composts et la lutte biologique contre les ravageurs et maladies.

Il ne s'agit pas d'appliquer un modèle unique, mais d'adapter et d'innover avec les paysans pour créer des solutions sur mesure, adaptées aux spécificités et aux contextes de chaque territoire.

Des standards de commerce équitable qui promeuvent l'agroécologie

Outre les critères économiques et sociaux habituels, les systèmes de garantie du commerce équitable incluent également des engagements sur des modes de production agricole respectueux de l'environnement. Les organisations de producteurs certifiées doivent adopter des pratiques agroécologiques, protéger les écosystèmes naturels et la biodiversité et lutter contre la déforestation. Le label Producteurs Paysans, ainsi que le label Bio Équitable en France vont encore plus loin en exigeant la certification biologique des produits, impliquant l'exclusion d'intrants chimiques et de pesticides de synthèse.

L'intensification agroécologique est soutenue par un prix rémunérateur

Lorsque les marchés des produits d'exportation comme le café, le cacao ou les épices sont faiblement rémunérateurs et trop instables, les producteurs minimisent les risques et investissent peu de travail dans ces plantations. Un commerce équitable avec un certain niveau d'exigence, sécurise les débouchés commerciaux sur le long terme et accroît les prix aux producteurs dans la durée. Il permet alors aux familles paysannes d'investir dans la transition agroécologique.

Un véritable processus d'intensification par le travail s'engage. Les producteurs ont intérêt à consacrer plus de temps à par exemple tailler les arbres, rénover les plantations, fabriquer du compost ou diversifier le système agroforestier. L'accès au marché équitable favorise l'intensification agroécologique qui, dans presque tous les cas, exige plus d'investissement en travail, en matériel végétal, en petite mécanisation ou en équipements.

Soutenir l'action des organisations paysannes en faveur de l'agroécologie

Des organisations de producteurs fortes, dotées d'une maturité politique et de capacités d'analyses sont en mesure de penser l'agriculture qu'elles souhaitent demain pour leur territoire. Elles imaginent leurs propres stratégies de transition agroécologique et des cheminements adaptés à leurs réalités. Elles expérimentent et innoveront en puisant dans les savoir-faire locaux. Elles créent des réseaux de diffusion des savoirs et favorisent l'échange de paysans à paysans. Pour AVSF et ETHIQUABLE, il s'agit d'accompagner et de soutenir ces dynamiques. Avec des capacités de gestion interne et une solidité financière, les organisations du commerce équitable développent des services adaptés aux producteurs en faveur de la transition agroécologique.

Pour contrer l'intrusion des variétés hybrides modernes de cacao conçus pour l'agriculture intensive et dépourvus d'intérêts pour les marchés qualitatifs, elles préservent les variétés natives adaptées aux conditions locales. Elles créent des jardins clonaux pour sélectionner le matériel végétal et le diffuser aux producteurs. Elles s'inscrivent dans la défense d'une biodiversité cultivée et valorisent les profils aromatiques au sein de marchés exigeants et rémunérateurs.

Pour enrichir l'agroforesterie et réhabiliter les plantations vieillissantes, elles forment des brigades dotées d'équipements comme des tronçonneuses pour tailler, recéper et rénover les arbres. Elles créent des pépinières pour rénover les plantations et en diversifier la couverture arborée avec des essences forestières et fertilitaires. Elles donnent accès à des équipements agricoles nécessaires à l'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques et à la diversification des systèmes de production (semences, plantules...).

Elles ont intégré des techniques innovantes pour accroître la fertilité et cultiver des sols vivants. Elles créent des biofabriques, qui à partir de matières premières locales et peu coûteuses

produisent des biofertilisants, des biopesticides et des biorépulsifs. Elles se sont appropriées des pratiques venues du Japon, comme le compost bokashi et la culture des microorganismes issus de l'humus des litières forestières locales.

Diversification de la production et sécurité alimentaire

Surrémunérer une culture de rente agroécologique pourrait amener à une

sur-spécialisation des systèmes de production. Dans la réalité, les stratégies paysannes intègrent le principe de la diversification des cultures de l'agroécologie. Elles renforcent la résilience des exploitations face aux crises climatiques ou de marché. Entre auto-consommation et vente sur le marché local des produits vivriers, les familles augmentent leur pouvoir d'achat, contribuent à la sécurité alimentaire et à la durabilité des systèmes alimentaires locaux.



CE QUE NOUS AVONS CO-CONSTRUIT AVEC CETTE VISION COMMUNE

En Amérique latine

Depuis les années 90, les actions pionnières d'AVSF dans l'accompagnement de coopératives du commerce équitable en Amérique latine ont donné lieu à des initiatives communes AVSF - ETHIQUABLE au cours des 20 dernières années :

- Sur la filière café, en Bolivie en partenariat avec la Fédération nationale FECAFEB et au Pérou avec la coopérative NORANDINO,
- Sur la filière cacao au Pérou et en Équateur avec plusieurs projets en partenariat avec diverses coopératives comme la FONMSOEAM et NORANDINO, et plus récemment en Colombie en partenariat avec l'association ASOANEI,
- Sur la filière quinoa en Bolivie en partenariat avec l'Association nationale ANAPQUI, puis en Équateur en partenariat avec la coopérative COPROBICH,
- Sur la filière mangue au Pérou en partenariat avec l'association APROMALPI,
- Sur des filières de valorisation de produits spécifiques de terroirs au Pérou comme les pommes de terre natives en partenariat avec la coopérative AGROPIA et le maïs géant en partenariat avec la coopérative Imillay et l'association ARPAC.

En Haïti

Sur la filière cacao, nous sommes partenaires de la fédération de coopératives FECCANO depuis 15 ans. Avec l'introduction de la fermentation du cacao, la mise en place de la certification biologique, la réhabilitation des parcelles, et le renforcement des capacités de l'organisation, Haïti est entré dans le monde des cacaos fins et aromatiques et les chocolatiers européens ont découvert cette origine, grâce à une organisation exportatrice unique dans le paysage haïtien. L'expérience s'est étendue ensuite aux organisations paysannes de Grande Anse et du Sud d'Haïti.

À Madagascar

Depuis maintenant deux décennies, nous avons développé des partenariats avec des coopératives paysannes de la côte Est puis du Nord de l'île. Ces organisations autonomes sont en capacité d'exporter leurs productions de fruits frais et transformés comme le litchi et l'ananas, d'épices comme la vanille et la cannelle, et de cacao de haute qualité, dans un pays où les initiatives coopératives sont rares, plutôt faibles et marginalisées.

En Afrique de l'Ouest

Ces quinze dernières années, nous avons développé des partenariats avec plusieurs organisations de producteurs, sur les filières sésame et anacarde au Burkina Faso en partenariat avec la COOPAKE, ainsi que sur la filière cacao en Côte d'Ivoire avec les coopératives SCEB et Camaye, et au Togo avec l'union de coopératives Atsemawoe.

De plus, des actions de formation et d'échange de paysans à paysans initialement promus par ETHIQUABLE ont permis de diffuser les initiatives de bio-fabriques - des unités de production locale de bio intrants - développées par des coopératives d'Amérique latine, vers les coopératives partenaires d'Afrique de Côte d'Ivoire et du Togo.

Dans une démarche innovante, nous avons aussi cocréé au Sénégal avec trois organisations de producteurs et une organisation de transformatrices d'anacarde, une entreprise sociale au capital partagé, dont la gouvernance est aujourd'hui majoritairement aux mains des producteurs. Grâce à l'investissement conjoint dans une usine à Kolda, l'entreprise achète l'anacarde certifiée bio et équitable aux producteurs pour la traiter localement et l'exporter à ETHIQUABLE, au bénéfice premier des producteurs et transformatrices associées.

Au Cambodge

Sur la filière riz, nous avons accompagné ensemble durant 6 ans l'union de coopératives PMUAC vers une exportation directe, démontrant là encore qu'une filière gérée par les paysans eux-mêmes était possible.

En appui au label de commerce équitable Symbole des Producteurs Paysans (SPP) Ce label est une initiative des coopératives du commerce équitable pour mettre en avant un commerce équitable engagé et centré exclusivement sur les petits producteurs organisés. Au départ limité à l'Amérique latine, le label a été étendu à l'Afrique et l'Asie avec l'appui d'ETHIQUABLE et d'AVSF, en s'appuyant notamment sur le bureau d'études coopératif TERO qui a constitué le réseau d'auditeurs externes en Afrique et en Asie.

AVSF et ETHIQUABLE ont impulsé la création de SPP France, une association qui accompagne les acteurs français et fait la promotion du label.



À PROPOS DE :



Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) **www.avsf.org**

ONG française de solidarité internationale, AVSF agit depuis plus de 45 ans avec les communautés et organisations paysannes des pays des Suds pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés... AVSF défend une rémunération juste des producteurs et des partenariats transparents avec l'ensemble des acteurs qui composent les chaînes de valeurs. Pour garantir la qualité des produits et la juste répartition des profits, AVSF travaille avec de nombreux labels de commerce équitable, les certifications biologiques ou agroécologiques.

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 80 programmes de coopération dans 22 pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique aux côtés de plus de 450 organisations paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

Contact :
Romain Valleur
r.valleur@avsf.org

Contact presse :
Aline Abderahman
a.abderahman@avsf.org



SCOP ETHIQUABLE **www.ethiquable.coop**

ETHIQUABLE est une entreprise coopérative engagée dans le commerce équitable depuis 2003. Elle travaille main dans la main avec plus de 110 coopératives de petits producteurs dans 29 pays, dont la France, pour soutenir une agriculture paysanne et bio. Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), Ethiquable est structurée en SCOP, où les salariés sont les décisionnaires. Son modèle unique valorise la juste rémunération des producteurs, la transparence des filières et des produits traçables à leur origine. Chaque produit incarne une démarche de fond : soutenir les savoir-faire locaux, préserver les écosystèmes et favoriser l'agroécologie, et offrir aux consommateurs de la grande distribution des produits aux saveurs authentiques, issus d'un vrai projet humain et écologique.

Depuis 2021, ETHIQUABLE fabrique ses chocolats dans sa propre chocolaterie à Fleurance (Gers). Ouverte au grand public, on peut y découvrir les secrets de fabrication du chocolat et les enjeux autour de la production de cacao équitable et bio.

Contact :
Christophe Eberhart
ceberhart@ethiquable.coop

Contact presse :
Cécile Charrier
ccharrier@ethiquable.coop